

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre  
LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE  
Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline -  
DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_04

**OBJET :** Cadeaux de fin d'année du personnel

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire comme chaque année d'offrir des chèques cadeaux à l'ensemble du personnel. Le montant proposé pour chaque agent est de 100€.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition proposée par le Président d'offrir une carte cadeau de 100 € à chaque agent.

**AUTORISE** le président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20241014-202410\_04-DE



Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**  
Patrick CHARDON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick Chardon', written over a faint grid background.

**Le Président**  
Jean-Paul MUSARD

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed text of the community's name and address.

**Communauté de Communes  
de la Vallée Verte**  
50 rue du Bourno - B.P 21  
74420 BOËGE  
Tél. 04 50 39 09 20  
[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAUTEUPS Pierre LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline - DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_07

**OBJET :** Candidature à l'Appel à Projets Citeo / Adelphe « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques »

Citeo/Adelphe est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des Papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2024, Citeo/Adelphe publie un Appel à Projets (AAP) visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de précollecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques ;
- Mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques ;
- Améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif ;
- Poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 412 projets d'optimisation de la collecte, sur près de 29

Millions d'habitants, accompagnés au cours des six dernières années par Citeo et Adelphe ;

- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

La candidature doit être déposée avant le 18 octobre 2024, et doit comprendre :

- un état des lieux du dispositif actuel justifiant les choix techniques du projet présenté
- une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté ;
- un plan de communication pour accompagner les changements de dispositif prévus ;
- un planning et un budget prévisionnel du projet.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

Le Conseil Communautaire :

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte pour le territoire pour l'Appel à Projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques » et à signer le contrat afférent avec Citeo / Adelphe.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**

Patrick CHARDON



**Le Président**

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes  
de la Vallée Verte**

50 rue du Bournou - B.P 21

74420 BOËGE

Tél. 04 50 39 09 20

[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline - DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_05

**OBJET :** Création d'un poste de catégorie C relevant du cadre d'emploi des ATSEM.

Suppression d'un poste de catégorie B auxiliaire de puériculture ou animateur.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire la création d'un poste de coordinateur des ATSEM de catégorie C à hauteur de 32.53/35ème annualisé relevant du cadre d'emploi des ATSEM et la suppression d'un poste de catégorie B relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture ou animateur.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

- DE CREER 1 emploi de catégorie C relevant du cadre d'emploi des ATSEM,
- DE SUPPRIMER 1 emploi de catégorie B relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture ou animateur.

La rémunération sera fixée par référence aux cadres d'emplois des ATSEM.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de l'établissement public.

- D'AUTORISER le président à signer tous les documents administratifs, mandats et contrats qui interviendront et à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**

Patrick CHARDON

**Le Président**

Jean-Paul MUSARD

**Communauté de Communes  
de la Vallée Verte**

50 rue du Bourno - B.P 21

74420 BOËGE

Tel. 04 50 39 09 20

[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAUTEMPS Pierre  
LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE  
Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline -  
DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_02

**OBJET :** Demande de subvention cross départemental sdis 74

Monsieur le Président informa les élus du Conseil Communautaire que dans le cadre de l'organisation du cross départemental du SDIS74 qui se déroulera à Boège le samedi 16 novembre 2024, les pompiers sollicitent la Communauté de Communes pour les soutenir financièrement afin de les aider à financer cette manifestation.

A ce titre, Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de leurs octroyer une subvention de 1 500€, ainsi que la mise à disposition du gymnase intercommunal, et du terrain stabilisé pour garer les véhicules.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 20 ( dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : 1 ( Laurent DESBIOLLES)

**VALIDE** la proposition du Président d'octroyer une subvention de 1 500€, ainsi que la mise à disposition du gymnase intercommunal, et du terrain stabilisé pour garer les véhicules.

**AUTORISE** le président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**

Patrick CHARDON

**Le Président**

Jean-Paul **MUSARD**

*Communauté de Communes  
de la Vallée Verte*

50 rue du Bournon - B.P 21

74420 BOËGE

Tél. 04 50 39 09 20

[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAUTEMPS Pierre LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline - DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_03

**OBJET :** Décision modificative

Monsieur le Président propose aux élus Communautaires, en raison d'un grand nombres de travaux imprévus ces derniers mois au sein des différents bâtiments dont nous avons la charge, de rédiger une décision modificative afin de pouvoir terminer l'année sereinement.

Voici le récapitulatif de la Décision modificative proposée au vote des élus communautaires :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
64111 et 64131 Rémunération principale	35 000 €	1641 Emprunts et dettes assimilés	
65748 Subvention de fonctionnement		Échéance emprunt SIVU assainissement	20 000 €
ASLFVH	8 750 €	2313 Constructions en cours	- 153 826 €
65888 Autres charges diverses de gestion courante		21 Immobilisations corporelles	102 500 €
Restes à réaliser SRB	1 295 €		
66111 Intérêts réglés à l'échéance			
Échéance emprunt SIVU assainissement	6 300 €		
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants			
Créances douteuses	2 565 €		
7392221 FPIC	3 716 €		
023 Virement section d'investissement	- 31 326 €		
<b>Total</b>	<b>26 300 €</b>	<b>Total</b>	<b>- 31 326 €</b>
Recettes		Recettes	
70878 Remboursement de frais par des tiers			
Remboursement échéance prêt SIVU par le SRB	26 300 €	021 Virement section de fonctionnement	- 31 326 €
<b>Total</b>	<b>26 300 €</b>	<b>Total</b>	<b>- 31 326 €</b>

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la Décision modificative proposée par le Président.

**AUTORISE** le président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

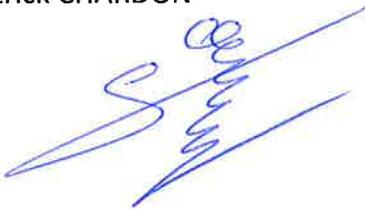
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**

Patrick CHARDON



**Le Président**

Jean-Paul MUSARD

*Communauté de Communes  
de la Vallée Verte*

50 rue du Bourno - B.P 21

74420 BOËGE

Tél. 04 50 39 09 20

[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAUTEMPS Pierre  
LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE  
Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline -  
DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_01

**OBJET :** Projet école maternelle de Villard – Sous-traitance

Monsieur le Président informe les élus du Conseil Communautaire que le cabinet d'architectes NBO en charge de la réalisation de l'école maternelle de Villard propose de prendre un économiste en Sous-traitance dans la mesure où leur charge de travail ne leur permet pas de mener à bien cette mission en interne.

Le candidat proposé est le cabinet EIC2 économie, ingénierie de la construction et coordination de travaux dont le gérant est Monsieur FORESTIER Barthélemy.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont 1 procuration)

CONTRE:/

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de Sous-traitance au cabinet EIC2 économie.

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 074-247400047-20241014-202410\_01-DE



**AUTORISE** le président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**

Patrick CHARDON

**Le Président**

Jean-Paul **MUSARD**



*Communauté de Communes  
de la Vallée Verte*

50 rue du Bournon - B.P 21

74420 BOËGE

Tél. 04 50 39 09 20

[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024**

L'an deux millé vingt-quatre, le 14 Octobre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 20

Date de la convocation : 07 octobre 2024

MUSARD Jean-Paul - NOVEL Martine - BOSSON Jean-François - COSTAZ Jean-Paul - CHAITEMPS Pierre  
LETONDAL Vincent - VAUDAUX Séverine - CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - VANDERMARLIERE  
Gilles - VERDAN Julie - BONNET Pierre - DESBIOLLES Laurent - SCHERRER Fabienne - ROCH Jacqueline -  
DETRAZ Laurent - VILLARET Bernard - GUIBERTI Frédéric - NAMBRIDE Christian - BAUD-GRASSET Joël.

**Absents excusés :** - DUFOURD Pierrick - BRON Marc – BOGILLOT Emmanuel – SAILLET Patrick.

**Absents :** /

**Pouvoirs :**

- Emmanuel BOGILLOT donne procuration à Jean-Paul MUSARD

**Secrétaire de séance :** CHARDON Patrick

N°202410\_06

**OBJET :** Transports scolaires : création d'un tarif pour les « non ayant droit »

Monsieur le Président informe les élus du Conseil Communautaires que la Communauté de Communes peut si elle le souhaite créer un tarif spécial pour les élèves « non ayant droit » sur les lignes de transport sur les circuits spécialisés.

Il s'agit des élèves qui ne peuvent pas bénéficier du transport scolaire car il réside dans la même commune que l'école dans laquelle ils sont scolarisés, ou leurs résidences se trouvent à moins de 3 kms de l'école, ou ce sont les élèves qui sont scolarisés dans des établissements hors cartes scolaires.

Pour ces élèves, et ceci dans la limite des places disponibles dans le bus, et sous réserve que la région finance la prise en charge de leur transport, il nous est proposé, moyennant un tarif majoré de leur permettre de voyager dans les bus scolaires.

Monsieur le Président propose aux élus communautaires le tarif de 200€ la carte de transport pour les non ayant droit.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : /

**VALIDE** la proposition de création de carte de transport pour les non ayant droit pour un montant de 200€.

**AUTORISE** le président à signer tous les documents administratifs, mandats et contrats qui interviendront et à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

**Le Secrétaire de séance**

Patrick CHARDON

**Le Président**

Jean-Paul **MUSARD**

**Communauté de Communes  
de la Vallée Verte**

50 rue du Bourno - B.P 21

74420 BOËGE

Tél. 04 50 39 09 20

[www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) - [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)